
SUJET

COVID-19 – Aide d’urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)

FAITS SAILLANTS – PLACEMENTS

À la fin octobre, le gouvernement du Canada a fourni 2 milliards de dollars de soutien au loyer par le biais de l’AUCLC. Cette aide a permis d’aider plus de 137 000 petites entreprises, tout en soutenant 1,24 million d’emplois au Canada.

RÉPONSE

- **Nous savons que les petites entreprises sont l’épine dorsale de nos collectivités et qu’elles ont fait face à des défis importants.**
- **C’est pourquoi nous avons pris un certain nombre de mesures qui sont conçues pour les aider. L’Aide d’urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) pour les petites entreprises a permis de réduire de 75 % de leurs loyers pour ceux qui ont été touchés par COVID-19.**
- **L’aide au loyer commercial n’est qu’un des programmes de soutien aux entreprises et il est destiné à travailler en tandem avec les autres, y compris la Subvention salariale d’urgence du Canada (SSUC) et le Compte d’urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).**
- **Le 9 octobre, nous avons annoncé la nouvelle subvention d’urgence du Canada pour le loyer qui remplacera L’AUCLC en appuie aux petites entreprises.**
- **Cette nouvelle subvention, géré par l’Agence du Revenu du Canada, offrira un appui simple et accessible au loyer et hypothèques jusqu’au mois de juin 2021 pour les organisations affectées par la COVID-19**